

LES SORGUES DU COMTAT S'ENGAGENT POUR UN TERRITOIRE PLUS PROPRE !



La propreté de l'espace public des Sorgues du Comtat est bien plus qu'une simple question d'entretien : c'est un enjeu majeur pour la qualité de vie de ses habitants, l'attractivité de ses communes et le respect de son cadre de vie. Face à l'augmentation des attentes citoyennes et aux défis persistants liés à la propreté, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat a fait le choix d'une action politique forte et structurante.

Son président Christian Gros est accompagné de Michel Terrisse, Vice-Président en charge de l'environnement, et de Cyrille Gaillard, Vice-Président en charge de la Politique des déchets. Ils détaillent ensemble la feuille de route portée par une conviction forte : « la propreté est l'affaire de tous », pour les Sorgues du Comtat soit un territoire exemplaire en matière d'environnement et de cadre de vie.

Un enjeu majeur pour la qualité de vie

La propreté est un sujet central pour la qualité de vie des habitants, la santé publique, le vivre-ensemble, la sécurité et l'attractivité des communes. Les attentes des citoyens en la matière ont considérablement augmenté, et il est de la responsabilité de chacun d'y répondre : élus, agents, habitants, actifs, commerçants, partenaires...

Les interventions de la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat sur l'espace public se font à plusieurs niveaux : voirie, espaces verts, collecte et prévention des déchets, aménagement, valorisation des centres-villes.

Mais malgré des investissements humains, matériels et financiers constants, des points de malpropreté persistent avec des conséquences directes :

- une insatisfaction croissante des habitants
- un découragement des équipes de propreté
- une désaffection de l'espace public comme bien commun
- une nouvelle approche : co-construire la propreté

Pour relever ce défi, l'agglomération propose de changer de méthode et de mettre fin au « monopôle » de l'intervention publique sur cette question. Désormais, elle mise sur une véritable co-production de la propreté avec :

- les habitants
- les commerçants





- les bailleurs sociaux
- les acteurs économiques
- les élus et agents publics

Cette approche repose sur trois leviers majeurs :

- Préventif : sensibilisation et implication citoyenne
- Curatif : renforcement des moyens d'intervention
- Répressif : lutte contre les incivilités

C'est un engagement politique fort, nécessaire pour garantir la propreté et la qualité de vie sur notre territoire.

Des actions concrètes et financées



■ La mise à niveau des moyens humains et techniques

Des équipements sont mis à la disposition des habitants sur l'espace public. un recensement a été fait depuis l'existant. Des dispositifs et mobiliers indispensables ont été apportés : corbeilles et cendriers de rues, canisettes, PAV, chalets du réemploi ...

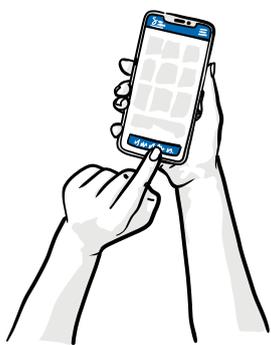
Ensuite, le fonctionnement interne a été revu pour plus de réactivité et d'efficacité (Pôle environnement, centres techniques communautaires, modalités d'intervention sur la voie publique ...).

■ La poursuite des dispositifs déjà engagés

Avant la mise en place de la stratégie propreté, des démarches ont été engagées :

- élaboration du Plan Climat Energie Territorial (PCAET) et du Contrat d'Objectif Territorial (COT)
- un contrat d'objectifs « Prévention, Tri des déchets et Economie circulaire » avec la Région Sud
- la charte « Zéro déchets plastique » également avec la Région Sud
- une convention pour l'amélioration des performances en matière de tri et pour la lutte contre les déchets abandonnés avec CITEO
- « Petites villes de demain » pour 3 communes
- le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Les actions inscrites dans ces démarches alimentent la stratégie propreté. Elles sont complémentaires les unes avec les autres.



■ L'engagement des acteurs locaux par des conventions de partenariat

La réussite de cette stratégie repose sur la collaboration de tous les acteurs locaux.

Des partenariats avec des acteurs engagés et très variés sont déjà établis. Dans chacune des conventions, les signataires s'engagent à concourir à la qualité et à la propreté des espaces publics par une intervention coordonnée avec les services de l'agglomération et à mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation.

Exemples de conventions :

- . Avec les locataires : charte avec l'un des principaux bailleurs sociaux de notre territoire, GDH, qui sera signée officiellement le 12 mai prochain à Monteux.
- . Avec les commerçants et artisans : label « Eco-défis » relancé pour 2025-2027 et la convention avec les buralistes pour la collecte des mégots.
- . Évènements culturels ou sportifs : convention avec le « Green Festival » pour l'édition 2025
- . Avec les citoyens : une saisine a été faite au CoDev début 2024 pour co-construire des outils de sensibilisation et de mobilisation et encourager ainsi la participation citoyenne.

■ La sensibilisation et l'éducation

Volet préventif de l'action de l'agglomération pour faire changer les comportements, chacun doit considérer l'espace public comme un bien commun, le respecter et en prendre soin comme il le ferait dans sa propre maison.

- . Avec les enfants : des animations éducatives avec les éco-ambassadrices se déroulent depuis plusieurs années dans les écoles et centres de loisirs pour enseigner aux enfants et aux jeunes l'importance de réduire, réutiliser et recycler les déchets.

Nouveauté : les conseils municipaux des jeunes ou centres de loisirs des communes (Althen





en cours puis Sorgues à partir de mai puis Monteux à la rentrée de septembre, Pernes et Bédarrides vont suivre) conçoivent eux-mêmes des vidéos de sensibilisation à destination des jeunes. Des affiches vont aussi être créées et l'ensemble sera diffusé sur nos supports de communication (des communes et de l'agglo.)

Des événements éducatifs, tels que des ateliers et des journées de nettoyage communautaire sont organisées en lien avec le World Clean Up Day en septembre ou tout au long de l'année selon les quartiers et les communes.

. Avec le grand public : une exposition itinérante sur les 5 communes circule depuis juin 2024, pour sensibiliser aux bons gestes de propreté. Elle est actuellement devant l'école élémentaire d'Althen-des-Paluds. Les actions de sensibilisation continuent à travers les réseaux sociaux et les supports de communication par des posts réguliers rappelant les bons gestes pour encourager la participation active des citoyens.

Chiffres-clés sur le territoire

■ Volumes et collecte des déchets en 2023

- . 74 circuits de collecte
- . Déchets recyclables : 2 051 tonnes (+4,45 %) soit 39,49 kg/habitant
- . Verre : 1 375 tonnes (-2,36 %) soit 26,5 kg/habitant
- . Déchets non recyclables : 14 832 tonnes (-5,74 %) soit 307 kg/habitant
- . 17 452 tonnes de déchets collectées en déchetteries

■ Moyens humains et techniques de l'agglomération

- . 79 agents dédiés à l'environnement (collecte, précollecte, déchetterie, prévention)
- . 121 agents au pôle technique (centres techniques communautaires, espaces verts, Beaulieu)
- . 8 balayeuses, 16 souffleurs, 8 nettoyeurs haute-pression, 10 aspirateurs, 20 chariots, 11 camions-bennes, 4 filets anti-déchets
- . 523 composteurs distribués en 2024
- . 150 points d'apport volontaire Ordures Ménagères à disposition
- . 150 points d'apport volontaire Tri Sélectif à disposition
- . 14 points d'apport volontaire biodéchets à disposition
- . 454 corbeilles de rue installées
- . 5 composteurs collectifs installés

■ Actions de sensibilisation

- . 6 000 cendriers de poche remis lors d'évènements et dans les administrations publiques du territoire
- . 3 403 personnes sensibilisées (dont 1568 scolaires)
- . 116 actions de proximité menées par les éco-ambassadrices





Contacts Presse

Christine MAIGRET

Chargée de communication stratégique

06 27 72 93 00 - 04 90 61 15 54

christine.maigret@sorguesducomtat.fr



www.sorguesducomtat.fr